

Solidarité avec les instits désobéissants

Depuis l'année dernière, par des mouvements de grèves, des manifestations, des actions réunissant parents et enseignants, des enseignants des écoles primaires de toute la France, largement soutenus par les parents d'élèves, refusent les contre-réformes destructrices imposées par une poignée de décideurs du ministère de l'Éducation nationale.

Ces réformes visent à démanteler peu à peu le service public d'éducation, par les suppressions de postes, la mise en place de nouveaux programmes rétrogrades, le fichage des élèves et de leurs familles (Base Élèves), des évaluations nationales qui se multiplient engendrant classements, stress, fichages et exclusion. Enfin, la réduction de la semaine scolaire, et son remplacement par 30 minutes journalières de "soutien scolaire" est un alibi pour supprimer les 3 000 postes d'enseignants spécialisés (RASED), chargés, justement, de la prise en charge de la "difficulté scolaire"! Ce n'est en aucun cas une réponse appropriée au problème vaste et lourd des difficultés d'apprentissage.

Face à l'arrogante indifférence de notre ministre, nous sommes plus de 2 500 en France à avoir choisi,

en toute conscience, de désobéir à ce qui nous semble contraire aux intérêts des élèves et à notre vision du métier d'enseignant.

Ainsi, à Paris, nous étions plusieurs centaines à déclarer notre refus de mettre en place cette pseudo aide personnalisée. Les pressions des inspecteurs de circonscription, les menaces de l'inspection académique, ont finalement abouti, pour 16 enseignants parisiens, à des sanctions financières allant de 5 à 10 jours de retrait de salaire au mois d'avril, soit entre 400 et 800 euros.

Ce qui est sanctionné, ce n'est pas notre refus de mettre en place cette « aide » : par la suppression des RASED, l'état nous montre le peu de souci qu'il a des élèves en difficulté. On nous sanctionne pour oser continuer à faire entendre une parole de refus, alors que notre hiérarchie aimerait tant pouvoir affirmer que les réformes sont appliquées sans vagues, avec le soutien de tous. Nous voulons simplement mettre en cohérence nos idées et nos actes, et nous ferons en sorte qu'aucun enseignant n'ait à subir la moindre perte de salaire.



Envoyer vos dons en chèque à l'adresse suivante pour la caisse nationale :

Véronique Decker, école Marie Curie, impasse Émile Zola, 93000 BOBIGNY.

Chèque à l'ordre de : SUD Éducation Créteil (avec la mention au dos : "Soutien aux désobéisseurs").

Pour Paris : chèque (à l'ordre de "Arrêt") à envoyer à Françoise Salmon, école polyvalente 19, rue Fernand Labori 75018 PARIS. Pour les dons en espèces, voir les AG d'instituteurs parisiens et si vous avez fait une caisse sur votre école, contactez nous, on peut se déplacer

parisdezo@gmail.com

téléphone 06 08 80 78 86

Soirée de solidarité avec les instits sanctionnés
le jeudi 7 mai 2009 au 33, rue des Vignoles. Paris 20^e

18 h : accueil, projection. 19 h 30 : **LOS TRES PUNTOS** en concert (Ska)

Le concert sera suivi d'un repas. Entrée et repas à prix libre en soutien aux désobéissants